

REPUBLIQUE FRANÇAISE

SDIS 77 : SDIS 77 (1)

AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 28770831700014

POSTE COMPTABLE : PAIERIE DEPARTEMENTALE 77

M. 57

Budget supplémentaire (3)

Voté par nature

BUDGET : BUDGET PRINCIPAL (4)

ANNEE 2024

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

(4) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	28
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	29
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	30
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	31
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	34
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	37
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	41

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	43
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	44
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	50
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	51
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	52
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	53
B3.1 - Etat des provisions constituées	55
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	57
B9 - Etat du personnel	58
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	62
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	63
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	64
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	65
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	67

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.



Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en Investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

J – INFORMATIONS GENERALES
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES

	I
	A

Informations statistiques	
Population totale	Valeurs
	1444559

Informations fiscales (N-2)	
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	Collectivité
	0.00

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	97.32
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	101.07
3	Dépenses d'équipement brut / population	19.26
4	Encours de dette / population (2) (3)	20.93
5	DGF / population	0.00
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	79.31
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	98.22
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	19.06
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	20.71
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	3.20

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).
(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.
(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts
(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES
MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I
B

- I – L'assemblée délibérante vote le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : %
- Investissement : %

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (5).

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
(2) Indiquer « avec » ou « sans ».
(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.
(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :
- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N° ... du ...
(5) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative avec retranscription des virements de crédits, s'il y a lieu.
(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :
- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES				I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)				C1

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1				
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	185 635 635,56	188 742 005,69	2 731 025,39	A1 5 837 395,52
Investissement	30 063 055,26	33 396 766,04	(3) 1 468 624,87	A2 4 802 335,65
Fonctionnement	155 572 580,30	155 345 239,65	(4) 1 262 400,52	A3 1 035 059,87

RESTES A REALISER N-1					
	Dépenses		Recettes		Solde (B)
TOTAL des RAR	I + II	3 339 693,15	III + IV	0,00	B1
Investissement	I	3 339 693,15	III	0,00	B2
Fonctionnement	II	0,00	IV	0,00	B3
					0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
TOTAL	A1 + B1	2 497 702,37
Investissement	A2 + B2	1 462 642,50
Fonctionnement	A3 + B3	1 035 059,87

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.
(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.
(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.
(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.
(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 3 339 693,15
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	29 143,32
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	2 973 670,79
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	336 879,04
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Selon le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES		I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES		C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
VUE D'ENSEMBLE		A

VOTE	C Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068) (1)	+		RECETTES
		DEPENSES		
		698 356,00		-764 286,50

REPORTS	+		0,00
	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (2)	3 339 693,15	
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 4 802 335,65

=		=	
Total de la section d'investissement (3)		4 038 049,15	4 038 049,15

VOTE	C Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget (1)	+		RECETTES
		DEPENSES		
		1 885 679,19		850 619,32

REPORTS	+		0,00
	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (2)	0,00	
	002 Résultat de fonctionnement reporté (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 1 035 059,87

=		=	
Total de la section de fonctionnement (4)		1 885 679,19	1 885 679,19

TOTAL DU BUDGET (5)		5 923 728,34	5 923 728,34
---------------------	--	--------------	--------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement à l'étape budgétaire de reprises des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(5) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
PRESENTATION DES AP VOTEES
II
B1
SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre (s)	Montant
Numéro	Libellé		
2003 - 03PPCR	CONSTRUCTION ET REHABILITATION CS 07	20,21,23,	139 090 369,75
2020 - 20SMG22	SMG INVESTISSEMENT 2020-2022	20,21,	694 852,77
2021 - 21SSI23	SSI INVESTISSEMENT 2021-2023	20,21,	1 965 490,76
2021 - 21HAB123	HABILLEMENT INVESTISSEMENT 2021-2023	21,	2 631 158,74
2021 - 21SSSM23	SSSM INVESTISSEMENT 2021-2023	21,	395 945,09
2021 - 22PPE24	PROGRAMME PLURIANNUEL D'EQUIPEMENT 22-24	21,23,	15 288 220,01
2022 - 22GURCY24	CENTRE DE GURCY 2022-2024	20,21,	644 840,14
2022 - 22NEXSIS24	MISSION NEXSIS 2022-2024	20,21,	50 786,61
2022 - GEDEV22	GESTION ET DEVELOPPEMENT DU PATRIMOINE 22-24	20,21,23,	7 349 961,95
2023 - 23FIN25	FIN INVESTISSEMENT 2023-2025	20,21,	724 000,00
2023 - 23SMG25	SMG INVESTISSEMENT 2023-2025	20,21,	1 422 633,50
2023 - PPSI25	PPSI INVESTISSEMENT 2023-2026	20,21	5 000 000,00
2023 - 23INSERT25	INVESTISSEMENT ACP 2023-2025	20,	34 440,00
2023 - 23HAB125	HABILLEMENT INVESTISSEMENT 2023-2025	21,23,	2 387 913,59
2023 - RENLOG	RENOVATION LOGEMENTS 2023-2033	20,23	4 800 000,00
2024 - GEDEV24	GESTION ET DEVELOPPEMENT DU PATRIMOINE 24-26	20,21,23,	8 073 000,00
2024 - 24INNOV26	SDPI ² INNOVATION 2024-2026	20,21	311 600,00
2024 - 24PPE26	PROGRAMME PLURIANNUEL D'EQUIPEMENT 24-26	21,23,	21 867 000,00
2024 - 24SSSM26	SSSM INVESTISSEMENT 2024-2026	21	876 000,00
TOTAL			213 608 212,91
"AP de dépenses imprévues" (2)		020	0
TOTAL GENERAL			213 608 212,91

Programmes clôturés

- (1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant le stock existant.
- (2) L'assemblée peut voter des AP "dépenses imprévues". Leur montant est limité à 2% des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
PRESENTATION DES AE VOTEES			B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00
« AE de dépenses imprévues » (2)		022	0,00
TOTAL GENERAL			0,00

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.
(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations) (4)	1 145 510,00	29 143,32	926 099,53	926 099,53	2 100 752,85
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (4) (8)	394 957,00	0,00	0,00	0,00	394 957,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (4)	11 335 374,00	2 973 670,79	1 301 572,84	1 301 572,84	15 610 617,63
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (4) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (4)	14 950 926,00	336 879,04	-1 629 316,37	-1 629 316,37	13 658 488,67
Total des dépenses d'équipement		27 826 767,00	3 339 693,15	598 356,00	598 356,00	31 764 816,15
10	Dotations, fonds divers et réserves	10 000,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
13	Subventions d'investissement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 750 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00	2 850 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (4)	23 000,00	0,00	0,00	0,00	23 000,00
Total des dépenses financières		2 783 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00	2 883 000,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		30 609 767,00	3 339 693,15	698 356,00	698 356,00	34 647 816,15

040	Opérations ordre transf. entre sections (8)	8 581 621,00		0,00	0,00	8 581 621,00
041	Opérations patrimoniales (8)	5 000 000,00		0,00	0,00	5 000 000,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		13 581 621,00		0,00	0,00	13 581 621,00

TOTAL	44 191 388,00	3 339 693,15	698 356,00	698 356,00	48 229 437,15
--------------	----------------------	---------------------	-------------------	-------------------	----------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	48 229 437,15
---	----------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(8) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138) (4)	6 253 740,00	0,00	0,00	0,00	6 253 740,00
16	Emprunts et dettes assimilées (5)	15 531 148,00	0,00	-764 286,50	-764 286,50	14 766 861,50
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
Total des recettes d'équipement		21 786 388,00	0,00	-764 286,50	-764 286,50	21 022 101,50
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	3 200 000,00	0,00	0,00	0,00	3 200 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (4)	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	200 000,00	0,00	0,00	0,00	200 000,00
Total des recettes financières		3 405 000,00	0,00	0,00	0,00	3 405 000,00
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		25 191 388,00	0,00	-764 286,50	-764 286,50	24 427 101,50

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	14 000 000,00		0,00	0,00	14 000 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	5 000 000,00		0,00	0,00	5 000 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		19 000 000,00		0,00	0,00	19 000 000,00

TOTAL	44 191 388,00	0,00	-764 286,50	-764 286,50	43 427 101,50
--------------	----------------------	-------------	--------------------	--------------------	----------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	4 802 335,65
--	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	48 229 437,15
---	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR
LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)**

5 418 379,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(5) Sauf 165, 166 et 16449.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET						II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT						C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général (4)	25 860 327,00	0,00	1 820 679,19	1 820 679,19	27 681 006,19
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	111 498 689,00	0,00	0,00	0,00	111 498 689,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (4)	2 441 200,00	0,00	0,00	0,00	2 441 200,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		139 800 216,00	0,00	1 820 679,19	1 820 679,19	141 620 895,19
66	Charges financières	750 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	800 000,00
67	Charges spécifiques (4)	35 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00	50 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		140 585 216,00	0,00	1 885 679,19	1 885 679,19	142 470 895,19

023	Virement à la section d'investissement (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	14 000 000,00		0,00	0,00	14 000 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		14 000 000,00		0,00	0,00	14 000 000,00

TOTAL	154 585 216,00	0,00	1 885 679,19	1 885 679,19	156 470 895,19
--------------	-----------------------	-------------	---------------------	---------------------	-----------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	156 470 895,19
--	-----------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges (4)	30 000,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	6 300 000,00	0,00	0,00	0,00	6 300 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (4)	138 673 560,00	0,00	380 000,00	380 000,00	139 053 560,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	986 225,00	0,00	420 000,00	420 000,00	1 406 225,00
Total des recettes de gestion courante		145 989 785,00	0,00	800 000,00	800 000,00	146 789 785,00
76	Produits financiers	10,00	0,00	0,00	0,00	10,00
77	Produits spécifiques (4)	13 800,00	0,00	0,00	0,00	13 800,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00		50 619,32	50 619,32	50 619,32
Total des recettes réelles de fonctionnement		146 003 595,00	0,00	850 619,32	850 619,32	146 854 214,32

042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	8 581 621,00		0,00	0,00	8 581 621,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		8 581 621,00		0,00	0,00	8 581 621,00

TOTAL	154 585 216,00	0,00	850 619,32	850 619,32	155 435 835,32
--------------	-----------------------	-------------	-------------------	-------------------	-----------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	1 035 059,87
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	156 470 895,19
--	-----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (7)	5 418 379,00
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
BALANCE GENERALE – DEPENSES			D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	100 000,00	0,00	100 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	955 242,85	0,00	955 242,85
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	4 275 243,63	0,00	4 275 243,63
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	-1 292 437,33	0,00	-1 292 437,33
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		4 038 049,15	0,00	4 038 049,15

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 038 049,15
--	--------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	1 820 679,19		1 820 679,19
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	50 000,00	0,00	50 000,00
67	Charges spécifiques (9)	15 000,00	0,00	15 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	0,00	0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		1 885 679,19	0,00	1 885 679,19

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
------------------------------------	------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 885 679,19
---	--------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
BALANCE GENERALE – RECETTES			D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	-764 286,50	0,00	-764 286,50
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		-764 286,50	0,00	-764 286,50

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	4 802 335,65
---	--------------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	0,00
--------------------------------	------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 038 049,15
--	--------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00		0,00
74	Dotations et participations (8)	380 000,00		380 000,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	420 000,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	50 619,32	0,00	50 619,32
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		850 619,32	0,00	850 619,32

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	1 035 059,87
------------------------------------	--------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 885 679,19
---	--------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M, 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III - VOTE DU BUDGET										III
SECTION D'INVESTISSEMENT - VUE D'ENSEMBLE - DEPENSES - AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE										A

DEPENSES

Chapitre	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	44 191 388,00	3 339 693,15	215 225 427,34	698 356,00	698 356,00	598 356,00	100 000,00	4 038 049,15
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	1 145 510,00	29 143,32	20 230 195,00	926 099,53	926 099,53	926 099,53	0,00	955 242,85
204 Subventions d'équipement versées (10)	394 957,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	11 335 374,00	2 973 670,79	40 896 322,32	1 301 572,84	1 301 572,84	1 301 572,84	0,00	4 275 243,63
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	14 950 926,00	336 879,04	154 098 910,02	-1 629 316,37	-1 629 316,37	-1 629 316,37	0,00	-1 292 437,33
Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	27 826 767,00	3 339 693,15	215 225 427,34	598 356,00	598 356,00	598 356,00	0,00	3 938 049,15
10 Dotations, fonds divers et réserves	10 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	2 750 000,00	0,00		100 000,00	100 000,00		100 000,00	100 000,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	23 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières	2 783 000,00	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	30 609 767,00	3 339 693,15	215 225 427,34	698 356,00	698 356,00	598 356,00	100 000,00	4 038 049,15
040 Opérations ordre transf. entre sections (6) (7)	8 581 621,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041 Opérations patrimoniales (8)	5 000 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre	13 581 621,00			0,00	0,00		0,00	0,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (9)										0,00
--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	------

Total des dépenses d'investissement cumulées										4 038 049,15
--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

- (3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
- (4) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (5) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (9) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET			III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES			A

RECETTES

Chapitre	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	44 191 388,00	0,00	-764 286,50	-764 286,50	-764 286,50
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	6 253 740,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	15 531 148,00	0,00	-764 286,50	-764 286,50	-764 286,50
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	21 786 388,00	0,00	-764 286,50	-764 286,50	-764 286,50
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	3 200 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	200 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières	3 405 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chapitre		Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	II	0,00
Total des recettes réelles		25 191 388,00	0,00	-764 286,50	-764 286,50	-764 286,50
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	14 000 000,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	5 000 000,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		19 000 000,00		0,00	0,00	0,00
R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (8)						4 802 335,65
Affectation au compte 1068 (9)						0,00
Total des recettes d'investissement cumulées						4 038 049,15

(1) Voir état IB pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(5) Les comptes 15, 28, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(9) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III - VOTE DU BUDGET		III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES - DETAIL PAR ARTICLE		A1

Chap. / art. (1)	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	44 191 388,00	3 339 693,15	215 225 427,34	698 356,00	698 356,00	598 356,00	100 000,00	4 038 049,15
018								
20								
	1 145 510,00	29 143,32	20 230 195,00	926 099,53	926 099,53	926 099,53	0,00	955 242,85
2031	183 000,00	29 143,32		687 099,53	687 099,53	687 099,53	0,00	716 242,85
2033	35 200,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	927 310,00	0,00		239 000,00	239 000,00	239 000,00	0,00	239 000,00
204	394 957,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204113	394 957,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	11 335 374,00	2 973 670,79	40 896 322,32	1 301 572,84	1 301 572,84	1 301 572,84	0,00	4 275 243,63
2111	500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2121	180 000,00	0,00		-80 000,00	-80 000,00	-80 000,00	0,00	-80 000,00
21311	145 000,00	61 144,43		72 925,00	72 925,00	72 925,00	0,00	134 069,43
21315	361 250,30	24 029,76		853 098,00	853 098,00	853 098,00	0,00	877 127,76
21318	41 283,70	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21536	202 700,00	0,00		262 680,00	262 680,00	262 680,00	0,00	262 680,00
21561	4 272 883,43	2 037 882,87		100 000,00	100 000,00	100 000,00	0,00	2 137 882,87
21568	2 722 903,39	155 812,35		35 000,00	35 000,00	35 000,00	0,00	190 812,35
21578	650 293,63	146 170,34		7 676,00	7 676,00	7 676,00	0,00	153 846,34
2158	391 000,00	48 843,34		0,00	0,00	0,00	0,00	48 843,34
217612	2 000,00	0,00		-2 000,00	-2 000,00	-2 000,00	0,00	-2 000,00
21828	856,67	18 216,13		0,00	0,00	0,00	0,00	18 216,13
21838	469 500,00	9 034,11		49 000,00	49 000,00	49 000,00	0,00	58 034,11
21848	577 202,88	399 110,09		1 193,84	1 193,84	1 193,84	0,00	400 303,93
2188	1 318 000,00	73 427,37		2 000,00	2 000,00	2 000,00	0,00	75 427,37
22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	14 950 926,00	336 879,04	154 098 910,02	-1 629 316,37	-1 629 316,37	-1 629 316,37	0,00	-1 292 437,33
2313	11 520 466,00	336 879,04		-1 529 316,37	-1 529 316,37	-1 529 316,37	0,00	-1 192 437,33
238	3 430 460,00	0,00		-100 000,00	-100 000,00	-100 000,00	0,00	-100 000,00

Chap. / art. (1)	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
Total des opérations d'équipement (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	27 826 767,00	3 339 693,15	215 225 427,34	598 356,00	598 356,00	598 356,00	0,00	3 938 049,15
10 Dotations, fonds divers et réserves	10 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
10222 FCTVA	10 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	2 750 000,00	0,00		100 000,00	100 000,00		100 000,00	100 000,00
1641 Emprunts en euros	2 750 000,00	0,00		100 000,00	100 000,00		100 000,00	100 000,00
18 Cpte de liaison : affectation (B.A.régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	23 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2744 Prêts d'honneur	4 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
275 Dépôts et cautionnements versés	19 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières	2 783 000,00	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00
45... Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	30 609 767,00	3 339 693,15	215 225 427,34	698 356,00	698 356,00	598 356,00	100 000,00	4 038 049,15
040 Opérations ordre transf. entre sections (7)	8 581 621,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Reprise sur autofinancement antérieur	8 581 621,00			0,00	0,00		0,00	0,00
13911 Subv. transf. Etat et établ. nationaux	77 276,00			0,00	0,00		0,00	0,00
13912 Subv. transf. Régions	150 893,00			0,00	0,00		0,00	0,00
13913 Subv. transf. Départements	3 320 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
139141 Subv. transf. Communes membres du GFP	8 621,00			0,00	0,00		0,00	0,00
139151 Subv. transf. GFP de rattachement	3 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
13916 Subv. transf. Autres E.P.L.	302,00			0,00	0,00		0,00	0,00
13918 Autres subventions d'équipement transf.	10 074,00			0,00	0,00		0,00	0,00
13938 Autres fonds équip. transférables	11 455,00			0,00	0,00		0,00	0,00

Chap. / art. (1)	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
192 Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
198 Neutralisation des amortissements	5 000 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041 Opérations patrimoniales (9)	5 000 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2051 Concessions, droits similaires	3 048,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2111 Terrains nus	40 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
21561 Matériel roulant	2 500 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
21568 Autre matériel, outillage incendie	20 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
21578 Autre matériel technique	16 952,00			0,00	0,00		0,00	0,00
21828 Autres matériels de transport	300 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2313 Constructions	2 120 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre	13 581 621,00			0,00	0,00		0,00	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.
(4) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
(5) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
(6) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.
(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
TOTAL			0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

III - VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES - DETAIL PAR ARTICLE

III
A3

Chap. / art. (1)	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I		II	III = I + II
TOTAL	44 191 388,00	0,00	-764 286,50	-764 286,50	-764 286,50
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	6 253 740,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1311 Subv. transf. Etat et etabl. nationaux	1 403 740,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1312 Subv. transf. Régions	250 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1313 Subv. transf. Départements	4 600 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (4)	15 531 148,00	0,00	-764 286,50	-764 286,50	-764 286,50
1641 Emprunts en euros	15 531 148,00	0,00	-764 286,50	-764 286,50	-764 286,50
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031 Frais d'études	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2033 Frais d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (5) (11)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (5)	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21311 Bâtiments administratifs	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21315 Centres d'incendie et de secours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21318 Autres bâtiments publics	50,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21561 Matériel roulant	150,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21568 Autre matériel, outillage incendie	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21848 Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188 Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (5)	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313 Constructions	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315 Install., matériel et outill. technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	21 786 388,00	0,00	-764 286,50	-764 286,50	-764 286,50
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	3 200 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10222 FCTVA	3 200 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA, règle)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2744 Prêts d'honneur	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	200 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières	3 405 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles	25 191 388,00	0,00	-764 286,50	-764 286,50	-764 286,50
021 Virement de la section de fonctionnement	0,00		0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
040	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	14 000 000,00		0,00	0,00	0,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00		0,00	0,00	0,00
21561	Matériel roulant	0,00		0,00	0,00	0,00
21568	Autre matériel, outillage incendie	0,00		0,00	0,00	0,00
28031	Frais d'études	40 000,00		0,00	0,00	0,00
28033	Frais d'insertion	8 000,00		0,00	0,00	0,00
2804113	Subv. Etat : Projet infrastructure	278 721,00		0,00	0,00	0,00
28041412	Subv. Cne GFP : Bâtiments, installations	5 624,00		0,00	0,00	0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	600 000,00		0,00	0,00	0,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	1 000,00		0,00	0,00	0,00
28128	Autres aménagements de terrains	1 000,00		0,00	0,00	0,00
281311	Bâtiments administratifs	2 700 000,00		0,00	0,00	0,00
281315	Centres d'incendie et de secours	5 800 000,00		0,00	0,00	0,00
281318	Autres bâtiments publics	600 000,00		0,00	0,00	0,00
281335	Réseaux de transmission	1 000,00		0,00	0,00	0,00
281336	Réseaux d'alerte	450 000,00		0,00	0,00	0,00
281538	Autres réseaux	6 000,00		0,00	0,00	0,00
281561	Matériel roulant	0,00		0,00	0,00	0,00
281568	Autre matériel, outillage incendie	1 350 000,00		0,00	0,00	0,00
281578	Autre matériel technique	360 000,00		0,00	0,00	0,00
28158	Autres inst., matériel, outill. techniques	330 000,00		0,00	0,00	0,00
2817315	Centres d'incendie et de secours	7 000,00		0,00	0,00	0,00
281828	Autres matériels de transport	300 000,00		0,00	0,00	0,00
281838	Autre matériel informatique	650 000,00		0,00	0,00	0,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	470 000,00		0,00	0,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	41 655,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	5 000 000,00		0,00	0,00	0,00
13241	Subv. non transf. Commune membre du GFP	0,00		0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	20 000,00		0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	80 000,00		0,00	0,00	0,00
21315	Centres d'incendie et de secours	300 000,00		0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	1 800 000,00		0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	2 800 000,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		19 000 000,00		0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.
(4) Sauf 165, 166 et 16449.
(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
(6) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).
(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(10) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2524.

III – VOTE DU BUDGET										III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES– AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE										B
Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II	
TOTAL		154 585 216,00	0,00	0,00	1 885 679,19	1 885 679,19	0,00	1 885 679,19	1 885 679,19	
011	Charges à caractère général (4)	25 860 327,00	0,00	0,00	1 820 679,19	1 820 679,19	0,00	1 820 679,19	1 820 679,19	
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	111 498 689,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00	
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (4)	2 441 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élu(s)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00	
Total des dépenses de gestion des services		139 800 216,00	0,00	0,00	1 820 679,19	1 820 679,19	0,00	1 820 679,19	1 820 679,19	
66	Charges financières	750 000,00	0,00		50 000,00	50 000,00		50 000,00	50 000,00	
67	Charges spécifiques (4)	35 000,00	0,00		15 000,00	15 000,00		15 000,00	15 000,00	
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00	
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00						
Total des dépenses financières		785 000,00	0,00	0,00	65 000,00	65 000,00		65 000,00	65 000,00	
Total des dépenses réelles		140 585 216,00	0,00	0,00	1 885 679,19	1 885 679,19	0,00	1 885 679,19	1 885 679,19	
023	Virement à la section d'investissement	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00	
042	Opérations ordre transf. entre sections (5)	14 000 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00	
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00	
Total des dépenses d'ordre		14 000 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00	
D002 Résultat reporté ou anticipé (6)									0,00	
Total des dépenses de fonctionnement cumulées									1 885 679,19	

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.
(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES

III

B

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL						
013	Atténuations de charges (3)	154 585 216,00	0,00	850 619,32	850 619,32	850 619,32
016	APA	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	6 300 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	138 673 560,00	0,00	380 000,00	380 000,00	380 000,00
		986 225,00	0,00	420 000,00	420 000,00	420 000,00
	Total des recettes de gestion des services	145 989 785,00	0,00	800 000,00	800 000,00	800 000,00
76	Produits financiers	10,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	13 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		50 619,32	50 619,32	50 619,32
	Total des recettes financières	13 810,00	0,00	50 619,32	50 619,32	50 619,32
	Total des recettes réelles	146 003 595,00	0,00	850 619,32	850 619,32	850 619,32
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	8 581 621,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre	8 581 621,00		0,00	0,00	0,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (8)	1 035 059,87
---------------------------------------	--------------

Total des recettes de fonctionnement cumulées	1 885 679,19
---	--------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.
(3) Hors recettes imputées aux chapitres 018 et 017.
(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).
(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(8) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III - VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES - DETAIL PAR ARTICLE

III

B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	154 585 216,00	0,00	0,00	1 885 679,19	1 885 679,19	0,00	1 885 679,19	1 885 679,19
011	Charges à caractère général (5)	25 860 327,00	0,00	0,00	1 820 679,19	1 820 679,19	0,00	1 820 679,19	1 820 679,19
60611	Eau et assainissement	579 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	2 616 500,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
60621	Combustibles	2 566 501,40	0,00		100 000,00	100 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00
60622	Carburants	2 003 610,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
60623	Alimentation	472 383,00	0,00		65 000,00	65 000,00	0,00	65 000,00	65 000,00
60628	Autres fournitures non stockées	120 773,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	177 310,80	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	1 888 675,98	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60636	Habillement et vêtements de travail	382 012,42	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	96 139,91	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60661	Médicaments	81 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60662	Vaccins et sérums	4 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60668	Autres produits pharmaceutiques	472 800,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	228 594,22	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	261 687,00	0,00		40 000,00	40 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00
6132	Locations immobilières	3 969 138,62	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61358	Autres	202 320,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	543 301,38	0,00		260 000,00	260 000,00	0,00	260 000,00	260 000,00
61521	Entretien terrains	10 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	692 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	60 700,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	239 700,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	389 723,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	2 107 320,60	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6161	Multirisques	1 445 000,00	0,00		890 765,00	890 765,00	0,00	890 765,00	890 765,00
617	Etudes et recherches	177 293,83	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	72 887,67	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	818 585,04	0,00		60 000,00	60 000,00	0,00	60 000,00	60 000,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	1 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	490 674,00	0,00		37 914,19	37 914,19	0,00	37 914,19	37 914,19
62268	Autres honoraires, conseils	59 347,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6231	Annonces et insertions	29 288,32	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	57 100,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6234	Réceptions	6 900,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	47 628,13	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6241	Transports de biens	7 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6247	Transports collectifs	5 100,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6248	Divers	8 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6251	Voyages, déplacements et missions	355 400,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6255	Frais de déménagement	10 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	36 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	759 920,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	6 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	1 610,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6282	Frais de gardiennage	391 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	211 600,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62878	Remb. frais à des tiers	51 360,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	51 627,51	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	45 600,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
63513	Autres impôts locaux	6 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	44 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6358	Autres droits	74 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	422 714,17	0,00		347 000,00	347 000,00	0,00	347 000,00	347 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (5) (6)	111 498 689,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6218	Autre personnel extérieur	98 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6331	Versement mobilité	872 500,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	253 400,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	667 600,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	37 824 369,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64112	SFT, indemnité de résidence	1 497 400,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64113	NBI	385 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64118	Autres indemnités	28 456 500,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64131	Rémunérations	2 201 910,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6414	Personnel rémunéré à la vacation	13 289 900,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6417	Rémunérations des apprentis	110 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.A.F.	9 113 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	15 830 100,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.E.D.I.C.	87 230,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	32 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
646	Allocation de vétérance	470 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64731	Allocations chômage versées directement	107 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	192 700,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6478	Autres charges sociales diverses	2 080,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6488	Autres	8 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (5)	2 441 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65311	Indemnités de fonction	44 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	40 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6542	Créances éteintes	59 903,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6558	Autres contributions obligatoires	302 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6568	Autres participations	15 300,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
657382	Subv. fonct. organismes publics divers	9 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	1 040 487,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6583	Int. moratoires et pénalités sur marchés	70 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
65888	Autres	860 510,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		139 800 216,00	0,00	0,00	1 820 679,19	1 820 679,19	0,00	1 820 679,19	1 820 679,19
66	Charges financières	750 000,00	0,00		50 000,00	50 000,00		50 000,00	50 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	750 000,00	0,00		50 000,00	50 000,00		50 000,00	50 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (5)	35 000,00	0,00		15 000,00	15 000,00		15 000,00	15 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	35 000,00	0,00		15 000,00	15 000,00		15 000,00	15 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (5)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		785 000,00	0,00	0,00	65 000,00	65 000,00	0,00	65 000,00	65 000,00
Total des dépenses réelles		140 585 216,00	0,00	0,00	1 885 679,19	1 885 679,19	0,00	1 885 679,19	1 885 679,19

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour Information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour Information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
023	Virement à la section d'investissement	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	14 000 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6761	Différences sur réalisations (positives)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	14 000 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (8) (10)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		14 000 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (11)

Montant des ICNE de l'exercice	14 741,25
Montant des ICNE de l'exercice N-1	15 609,07
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(2) Voir état LB pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) La colonne RAR N-1 est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.
(4) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.
(5) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
(6) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.
(7) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(8) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).
(9) Aucune provision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.
(11) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III - VOTE DU BUDGET		III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES - DETAIL PAR ARTICLE		B2

Chap / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL						
013	Atténuations de charges (4)	154 585 216,00	0,00	850 619,32	850 619,32	850 619,32
619	RRR obtenus sur services extérieurs	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	6 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6459	Remb.charges sécu.sociale et prévoyance	22 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6479	Remboursr sur autres charges sociales	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	6 300 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70685	Inter. soumi. factur.(art L1424-42 CGCT)	2 662 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706888	Autres	400 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	1 501 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70878	Remb. frais par des tiers	1 326 690,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	409 210,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (4)	138 673 560,00	0,00	380 000,00	380 000,00	380 000,00
744	FCTVA	150 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	50 000,00	0,00	300 000,00	300 000,00	300 000,00
7472	Participation régions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7473	Participation départements	116 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74748	Participation autres communes	10 588 413,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74758	Participation autres groupements	11 883 147,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74778	Autres fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747888	Autres	2 000,00	0,00	80 000,00	80 000,00	80 000,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	986 225,00	0,00	420 000,00	420 000,00	420 000,00
755	Dédits et pénalités perçus	50 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75738	Autres	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7584	Recouvr./créances admises en non valeur	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	934 625,00	0,00	420 000,00	420 000,00	420 000,00
Total des recettes de gestion des services		145 989 785,00	0,00	800 000,00	800 000,00	800 000,00
76	Produits financiers	10,00	0,00	0,00	0,00	0,00
761	Produits de participations	10,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (4)	13 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	13 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00		50 619,32	50 619,32	50 619,32
7815	Rep. prov. charges fonctionnt courant	0,00		50 000,00	50 000,00	50 000,00
7817	Rep. prov. dépréc. actifs circulants	0,00		619,32	619,32	619,32
Total des recettes réelles		146 003 595,00	0,00	850 619,32	850 619,32	850 619,32
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7)	8 581 621,00		0,00	0,00	0,00
7761	Différences sur réalisations (négatives)	0,00		0,00	0,00	0,00
77681	Neutralisation des amortissements	5 000 000,00		0,00	0,00	0,00
777	Rec... subv inv transférées opte résultat	3 581 621,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5) (8)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		8 581 621,00		0,00	0,00	0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (9)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.
(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).
(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(7) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(8) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(9) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.
(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES				IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE				B1.1

B1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liés à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV
B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux Initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00								O/N	
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					53 229 575,00									
1641 Emprunts en euros (total)					53 229 575,00									
00001125071	CREDIT AGRICOLE	13/12/2019	23/12/2019	10/03/2020	4 500 000,00	F	Taux fixe à 0,85 % (TAG)	0,850	0,853	EUR	T	C	O	A-1
17330-Tirage1	SOCIETE GENERALE	28/12/2007	28/12/2007	28/03/2008	2 288 400,00	V	3M(Postfixé) + 0,0115%-Floor -0,0115 sur TAG	4,116	4,180	EUR	T	C	O	A-1
17330-Tirage2-B,P	SOCIETE GENERALE	28/12/2007	28/12/2007	28/03/2008	838 600,00	V	3M(Postfixé) (TAG)	1,473	1,481	EUR	T	C	O	A-1
17330-Tirage3	SOCIETE GENERALE	23/12/2008	23/12/2008	23/03/2009	2 939 165,29	F	3M(Postfixé) Taux fixe à 3,75 %	3,750	3,859	EUR	T	C	O	A-1
17330-Tirage4	SOCIETE GENERALE	23/12/2008	23/12/2008	23/03/2009	1 060 834,71	F	Taux fixe à 3,75 %	3,750	3,859	EUR	T	C	O	A-1
178	SOCIETE GENERALE	28/12/2006	28/12/2006	28/03/2007	3 468 000,00	F	Taux fixe à 3,9045 %	3,904	4,021	EUR	T	C	O	A-1
181	CREDIT AGRICOLE	07/12/2007	07/12/2007	07/03/2008	6 000 000,00	F	Taux fixe à 4,51 %	4,510	4,655	EUR	T	C	O	A-1
20031602	CREDIT MUTUEL	19/12/2017	28/12/2017	31/03/2018	3 000 000,00	F	Taux fixe à 1,35 %	1,350	1,357	EUR	T	C	O	A-1
394166G	CAISSE D'EPARGNE	19/12/2022	19/12/2022	25/06/2023	3 500 000,00	V	(Livret A(Préfixé) + 0,4)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	2,400	2,462	EUR	T	C	O	A-1
5662156	CAISSE D'EPARGNE	10/12/2018	06/12/2018	25/05/2019	2 000 000,00	F	Taux fixe à 1,43 %	1,430	1,438	EUR	T	C	O	A-1
9848106	CAISSE D'EPARGNE	14/12/2016	09/12/2016	15/03/2017	4 000 000,00	F	Taux fixe à 1,33 %	1,330	1,337	EUR	T	C	O	A-1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
A7514118- tirage 2	CAISSE D'EPARGNE	19/12/2014	21/12/2015	21/03/2016	2 500 000,00	V	(Euribor 3M + 1,11)-Floor 0 sur Euribor 3M	1,110	1,131	EUR	T	C	O	A-1
C09736	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	18/12/2017	18/12/2017	28/03/2018	7 300 000,00	V	(Euribor 3M + 0,59)-Floor 0 sur Euribor 3M	0,590	0,600	EUR	T	C	O	A-1
CP2325	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	22/12/2023	28/12/2023	28/03/2024	3 500 000,00	F	Taux fixe à 3,76 %	3,760	3,870	EUR	T	C	O	A-1
G 179-B.P	SOCIETE GENERALE	28/12/2006	28/12/2006	28/03/2007	334 575,00	F	Taux fixe à 3,8547 %	3,855	3,969	EUR	T	C	O	A-1
G182-B.P	CREDIT AGRICOLE	07/12/2007	07/12/2007	07/03/2008	2 000 000,00	F	Taux fixe à 4,51 %	4,510	4,655	EUR	T	C	O	A-1
MIN537660EUR	BANQUE POSTALE	04/12/2020	01/03/2021	01/06/2021	4 000 000,00	F	Taux fixe à 0,51 %	0,510	0,511	EUR	T	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									

Emprunts et dettes à l'origine du contrat														
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux Initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00								O/N	
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					53 229 575,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N										
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice		
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		30 230 432,38					2 823 786,56	798 541,32	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		30 230 432,38					2 823 786,56	798 541,32	0,00
00001125071	N	0,00	A-1	3 600 000,00	15,94	F	Taux fixe à 0,85 % (€STR(Postfixé) + 0.0115)-Floor 0 sur €STR(Postfixé)	0,853	225 000,00	29 882,82	0,00
17330-Tirage1	N	0,00	A-1	134 611,84	0,99	V	(€STR(Postfixé) + 0.0115)-Floor 0 sur €STR(Postfixé)	3,919	134 611,84	3 222,14	0,00
17330-Tirage2-B.P	N	0,00	A-1	49 329,60	0,99	V	(€STR(Postfixé) + 0.0115)-Floor 0 sur €STR(Postfixé)	3,919	49 329,60	1 180,76	0,00
17330-Tirage3	N	0,00	A-1	345 784,09	1,98	F	€STR(Postfixé) Taux fixe à 3,75 %	3,859	172 892,08	10 711,20	0,00
17330-Tirage4	N	0,00	A-1	124 804,11	1,98	F	Taux fixe à 3,75 %	3,859	62 402,04	3 866,00	0,00
178	N	0,00	A-1	1 502 800,00	12,99	F	Taux fixe à 3,9045 %	4,021	115 600,00	57 933,96	0,00
181	N	0,00	A-1	1 200 000,00	3,93	F	Taux fixe à 4,51 %	4,655	300 000,00	49 863,68	0,00
20031602	N	0,00	A-1	2 100 000,00	14,00	F	Taux fixe à 1,35 %	1,357	150 000,00	27 590,63	0,00
394166G	N	0,00	A-1	3 281 249,99	11,23	V	(Livret A(Préfixé) + 0,4)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	3,494	291 666,68	109 641,15	0,00
5662156	N	0,00	A-1	1 525 000,00	15,15	F	Taux fixe à 1,43 %	1,438	100 000,00	21 271,25	0,00
9848106	N	0,00	A-1	2 600 000,00	12,96	F	Taux fixe à 1,33 %	1,337	200 000,00	33 582,50	0,00
											14 741,25
											1 593,75
											0,00
											144,08
											52,00
											451,36
											2 706,00
											0,00
											1 694,10
											1 951,15
											1 330,00

Emprunts et dettes au 01/01/N												
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
A7514118- tirage 2	N	0,00	A-1	1 500 000,00	11,97	V	(Euribor 3M + 1,11)-Floor 0 sur Euribor 3M	5,205	125 000,00	72 261,34	0,00	1 705,68
C09736	N	0,00	A-1	4 866 666,67	11,99	V	(Euribor 3M + 0,59)-Floor 0 sur Euribor 3M	4,666	405 555,56	209 981,71	0,00	487,89
CP2325	N	0,00	A-1	3 500 000,00	19,99	F	Taux fixe à 3,76 %	3,870	175 000,00	131 997,56	0,00	347,28
G 179-B.P	N	0,00	A-1	50 186,08	2,99	F	Taux fixe à 3,8547 %	3,969	16 728,76	1 720,91	0,00	10,75
G182-B.P	N	0,00	A-1	400 000,00	3,93	F	Taux fixe à 4,51 %	4,655	100 000,00	16 621,22	0,00	902,00
MIN537660EUR	N	0,00	A-1	3 450 000,00	17,17	F	Taux fixe à 0,51 %	0,511	200 000,00	17 212,50	0,00	1 335,21
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		30 230 432,38					2 823 786,56	798 541,32	0,00	14 741,25

SDIS 77 - BUDGET PRINCIPAL - BS - 2024

- (10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.
- (11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».
- (12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
- (13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.
- (15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
- (16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (Intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
- (17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV

B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6), 1 : Indices zone euro / 2 : Indices Inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

IV
B1.4

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart de l'indice zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart de l'indice hors zone euro	(6) Autres indices
Structure	(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou Inversement. Echange de taux structure contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	17	0	0	0	
		% de l'encours	99,99	0,00	0,00	0,00	
		Montant en euros	30 230 432,38	0,00	0,00	0,00	
		Nombre de produits	0	0	0	0	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier		% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
		Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	
		Nombre de produits	0	0	0	0	
(C) Option d'échange (swaption)		% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
		Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	
		Nombre de produits	0	0	0	0	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé		% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
		Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	
		Nombre de produits	0	0	0	0	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5		% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
		Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	
		Nombre de produits	0	0	0	0	
(F) Autres types de structures		% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
		Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	
		Nombre de produits					0
		% de l'encours					0,00
		Montant en euros					0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES

IV

ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE	Durée (en années)	Délibération du
	Biens de faible valeur- Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 500.00 €		2023-11-10
	Catégories de biens amortis		
L	biens moins 500 euros	1	24/06/2024
L	frais études	5	24/06/2024
L	Concession licence	3	24/06/2024
L	Concession licence	5	24/06/2024
L	autres immobilisations incorporelles	1	24/06/2024
L	autres immobilisations incorporelles	2	24/06/2024
L	autres immobilisations incorporelles	3	24/06/2024
L	autres immobilisations incorporelles	4	24/06/2024
L	autres immobilisations incorporelles	5	24/06/2024
L	Agencements aménagements terrains	15	24/06/2024
L	Aut. constructions bâtiments légers	10	24/06/2024
L	Aut. constructions bâtiments légers	15	24/06/2024
L	Aut. constructions bâtiments légers	20	24/06/2024
L	Constructions- Bâtiments	30	24/06/2024
L	Constructions- CIS	30	24/06/2024
L	Construction Autres bâtiments publics	30	24/06/2024
L	Instal. gales agencements de constructions	10	24/06/2024
L	Instal. gales agencements de constructions	15	24/06/2024
L	Instal. gales agencements de constructions	20	24/06/2024
L	Réseaux d'alerte	5	24/06/2024
L	Réseaux d'alerte	6	24/06/2024
L	Réseaux d'alerte	7	24/06/2024
L	Réseaux d'alerte	8	24/06/2024
L	Réseaux d'alerte	9	24/06/2024
L	Réseaux d'alerte	10	24/06/2024
L	mat.outil. incendie défense civile Mat. roulants	5	24/06/2024
L	mat.outil. incendie défense civile Mat. roulants	10	24/06/2024
L	mat.outil. incendie défense civile Mat. roulants	15	24/06/2024
L	mat.outil. incendie défense civile Mat. roulants	20	24/06/2024
L	aut. mat.outil. incendie défense civile	5	24/06/2024
L	aut. mat.outil. incendie défense civile	10	24/06/2024

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
L	aut. mat.ouill. incendie défense civile	15	24/06/2024
L	Matériel et outillage technique dt médical	5	24/06/2024
L	Matériel et outillage technique dt médical	6	24/06/2024
L	Matériel et outillage technique dt médical	7	24/06/2024
L	Matériel et outillage technique dt médical	10	24/06/2024
L	Installations, matériel et outillage technique	10	24/06/2024
L	Installations, matériel et outillage technique	15	24/06/2024
L	Installations, matériel et outillage technique	20	24/06/2024
L	Installations, matériel et outillage technique	30	24/06/2024
L	Autres immobilisations corporelles instal gales	10	24/06/2024
L	Autres immobilisations corporelles instal gales	20	24/06/2024
L	Autres immobilisations corporelles instal gales	30	24/06/2024
L	Matériels transport	5	24/06/2024
L	Matériels transport	10	24/06/2024
L	Matériels transport	15	24/06/2024
L	Matériel informatique	2	24/06/2024
L	Matériel informatique	3	24/06/2024
L	Matériel informatique	5	24/06/2024
L	Matériel informatique	7	24/06/2024
L	Matériel informatique	10	24/06/2024
L	Matériel de bureau mobilier	5	24/06/2024
L	Matériel de bureau mobilier	6	24/06/2024
L	Matériel de bureau mobilier	7	24/06/2024
L	Matériel de bureau mobilier	8	24/06/2024
L	Matériel de bureau mobilier	10	24/06/2024
L	Effets d'habillement	3	24/06/2024
L	Effets d'habillement	4	24/06/2024
L	Effets d'habillement	5	24/06/2024
L	Subvention inv NexSIS	5	24/06/2024
L	Sub.équipement proj. Infra.intérêt national	30	24/06/2024

IV . ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES - ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/2024	B3.1

PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/2024

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/2024	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises de l'exercice 2024	Solde
	A		B	C = A + B	D	E = C - D

PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)

Provisions pour risques et charges						
Provision pour couvrir les risques corporels pour des accidents liés aux services des SPV	0,00	2017	50 000,00	50 000,00	50 000,00	0,00
Provision pour honorer les conventions passées avec les AASC (Associations agréées par la Sécurité civile) pour les vaccinodromes (année 2021)	0,00	2022	38 688,00	38 688,00	0,00	38 688,00
Provision pour honorer les indemnités horaires pour travaux supplémentaires (IHTS) versées aux SPP à compter du 01/01/2022, suite au changement de modalités de leur règlement.	0,00	2022	40 000,00	40 000,00	0,00	40 000,00
Provisions pour comptes de tiers						
Titre de recette à l'encontre de l'établissement MARCHETTO suite à l'intervention du SDIS77 pour un incendie dans ses installations classées	0,00	2021	318 127,00	318 127,00	0,00	318 127,00
Titre de recette à l'encontre de l'entreprise MARCHETTO suite à l'intervention "pollueur-payeur" du SDIS77 dans ses installations classées	0,00	2021	3 742,00	3 742,00	0,00	3 742,00
Titre de recette à l'encontre de l'entreprise MARCHETTO suite à l'intervention "pollueur-payeur" du SDIS77 dans ses installations classées	0,00	2021	1 564,00	1 564,00	0,00	1 564,00
Titre de recette à l'encontre de l'entreprise FIRST CONCEPTION suite à l'intervention "pollueur-payeur" du SDIS77 dans ses installations classées	0,00	2021	332 888,00	332 888,00	0,00	332 888,00
Différents titres de recettes non recouverts et votés par délibération en date du 10 décembre 2021 dont le détail figure ci-dessous	0,00	2021	11 139,57	11 139,57	619,32	10 520,25
Titre 1579 - 2014	0,00	2021	619,32	619,32	619,32	0,00
Titre 463 - 2017	0,00	2021	644,09	644,09	0,00	644,09
Titre 817 - 2017	0,00	2021	1 037,14	1 037,14	0,00	1 037,14
Titre 1368 - 2017	0,00	2021	103,14	103,14	0,00	103,14
Titre 1477 - 2017	0,00	2021	1 102,28	1 102,28	0,00	1 102,28
Titre 1524 - 2017	0,00	2021	1 309,10	1 309,10	0,00	1 309,10
Titre 1122 - 2018	0,00	2021	174,50	174,50	0,00	174,50
Titre 83 - 2019	0,00	2021	6 150,00	6 150,00	0,00	6 150,00
Différents titres de recettes non recouverts et votés par délibération en date du 7 novembre 2022 dont le détail figure ci-dessous	0,00	2022	2 643,18	2 643,18	0,00	2 643,18
Titre 748 - 2019	0,00	2022	1 982,18	1 982,18	0,00	1 982,18
Titre 127 - 2019	0,00	2022	54,77	54,77	0,00	54,77
Titre 128 - 2020	0,00	2022	606,23	606,23	0,00	606,23
Différents titres de recettes non recouverts et votés par délibération en date du 10 novembre 2023 dont le détail figure ci-dessous	0,00	2023	882,21	882,21	0,00	882,21
Titre 352 - 2021	0,00	2023	117,47	117,47	0,00	117,47
Titre 5 - 2021	0,00	2023	501,00	501,00	0,00	501,00
Titre 407 - 2021	0,00	2023	108,94	108,94	0,00	108,94
Titre 5951740232 - 2021	0,00	2023	154,80	154,80	0,00	154,80
Total des provisions budgétaires	0,00		799 673,96	799 673,96	50 619,32	749 054,64

PROVISIONS BUDGETAIRES (2)

NEANT						
TOTAL PROVISIONS	0,00		799 673,96	799 673,96	50 619,32	749 054,64

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciations des immobilisations de l'équipement) réglementaires afférentes.

IV – ANNEXES				IV
ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES				B8

SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
204113		INVESTISSEMENT (total) subvention pour NexSIS-118	Agence Nationale de la Sécurité Civile	Etablissement de droit public	394 957,00
6558		FUNCTIONNEMENT (total)			1 326 487,00
657382		Contribution pour l'infrastructure nationale partageable des transmissions (INPT)	Ministère de l'intérieur	Etat	282 000,00
6574		Accréditation pour des opérations extérieures	INSARAG	Autre personne de droit public	4 000,00
65748		Aide au fonctionnement de l'association	Amicale de l'état-major	Association	12 406,00
65748		Aide au fonctionnement de l'association	Amicale du centre de formation de Gurcy-le-Châtel	Association	2 300,00
65748		Aide au fonctionnement de l'association	Union départementale des sapeurs-pompiers	Association	100 000,00
65748		Aide au fonctionnement de l'association	Comité des uvres sociales	Association	886 842,00
65748		Aide au fonctionnement de l'association	Association Sportive des Sapeurs-Pompiers de Seine et Marne	Association	23 400,00
65748		Aide au fonctionnement de l'association	uvre des pupilles	Association	4 839,00
65748		Aide au fonctionnement de l'association	2ème rencontre nationale des sapeurs-pompiers animaliers	Association	7 700,00
65748		Aides réglementaires au personnel	Service Action Sociale du SDIS 77	Autre personne de droit public	3 000,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES

IV

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN EPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur départemental adjoint - SDIS	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		154,00	0,00	154,00	144,00	4,00	148,00
Administrateur	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Attaché	A	16,00	0,00	16,00	9,00	2,00	11,00
Rédacteur	B	34,00	0,00	34,00	33,00	0,00	33,00
adjoint administratif	C	103,00	0,00	103,00	102,00	1,00	103,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		215,00	0,00	215,00	182,00	17,00	199,00
Adjoint technique	C	102,00	0,00	102,00	95,00	0,00	95,00
Adjoint technique	C	3,00	0,00	3,00	0,00	3,00	3,00
Agent de maîtrise	C	42,00	0,00	42,00	35,00	0,00	35,00
Ingenieur	A	29,00	0,00	29,00	17,00	10,00	27,00
Technicien	B	39,00	0,00	39,00	35,00	4,00	39,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		3,00	0,00	3,00	2,00	1,00	3,00
Assistant socio-éducatif	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Psychologue	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Psychologue territorial	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Préparateur en pharmacie	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		1 415,00	1,00	1 416,00	1 345,00	2,00	1 347,00
Adjudant	C	441,00	0,00	441,00	424,00	0,00	424,00
Cadre de santé	A	6,00	0,00	6,00	6,00	0,00	6,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
Capitaine	A	25,00	0,00	25,00	21,00	0,00	21,00
Caporal	C	278,00	0,00	278,00	262,00	0,00	262,00
Caporal-chef	C	47,00	0,00	47,00	47,00	0,00	47,00
Colonel	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Commandant	A	27,00	0,00	27,00	23,00	0,00	23,00
Infirmier	A	12,00	0,00	12,00	12,00	0,00	12,00
Lieutenant	B	126,00	0,00	126,00	124,00	0,00	124,00
Lt colonel	A	24,00	0,00	24,00	24,00	0,00	24,00
Médecin	A	10,00	1,00	11,00	4,00	2,00	6,00
Pharmacien	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Sapeur	C	23,00	0,00	23,00	23,00	0,00	23,00
Sergent	C	394,00	0,00	394,00	373,00	0,00	373,00
EMPLOIS NON CITES (I) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		1 788,00	1,00	1 789,00	1 674,00	24,00	1 698,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INT89500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N		B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		Fondement du contrat (4)	CONTRAT	
			Indexe (8)	Euros		Nature du contrat (5)	
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00			
Adjoint technique	C	TECH	361	0,00	332-8-2°	CDD 332-8-2°	
Administrateur	A	ADM	hors échelle B	0,00	332-8-2°	CDI 332-8-2°	
Attaché	A	ADM	830	0,00	332-8-2°	CDI 332-8-2°	
Attaché	A	ADM	605	0,00	332-23-2°	CDD 332-23-2°	
Ingenieur	A	TECH	597	0,00	332-8-2°	CDI 332-8-2°	
Ingenieur	A	TECH	519	0,00	332-8-2°	CDI 332-8-2°	
Ingenieur	A	TECH	390	0,00	332-8-2°	CDD 332-8-2°	
Ingenieur	A	TECH	478	0,00	332-8-2°	CDD 332-8-2°	
Ingenieur	A	TECH	540	0,00	332-8-2°	CDD 332-8-2°	
Ingenieur	A	TECH	685	0,00	332-8-2°	CDD 332-8-2°	
Ingenieur	A	TECH	650	0,00	332-8-2°	CDD 332-8-2°	
Ingenieur	A	TECH	637	0,00	332-8-2°	CDD 332-8-2°	
Médecin	A		Echelon 5 échelle B3	0,00	332-8-2°	CDD 332-8-2°	
Médecin	A		830	0,00	332-8-2°	CDD 332-8-2°	
Psychologue	A	MS	590	0,00	332-23-2°	CDD 332-23-2°	
Technicien	B	TECH	457	0,00	332-8-2°	CDD 332-8-2°	
Technicien	B	TECH	371	0,00	332-8-2°	CDD 332-8-2°	
Technicien	B	TECH	370	0,00	332-8-2°	CDD 332-8-2°	
Technicien	B	TECH	431	0,00	332-8-2°	CDD 332-8-2°	
adjoint administratif	C	ADM	362	0,00	332-8-2°	CDD 332-8-2°	
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00			
Adjoint technique	C	TECH	361	0,00	332-23-1°	CDD 332-23-1°	
Apprenti	C	OTR	361	0,00	A apprentissage	A A	
Attaché	A	ADM	430	0,00	332-24	CDD 332-24	
Ingenieur	A	TECH	445	0,00	332-23-1°	CDD 332-23-1°	
Ingenieur	A	TECH	390	0,00	332-23-1°	CDD 332-23-1°	
Ingenieur	A	TECH	768	0,00	332-24	CDD 332-24	
Médecin	A		705	0,00	332-23-2°	CDD 332-23-2°	
Rédacteur	B	ADM	368	0,00	332-23-1°	CDD 332-23-1°	
Rédacteur	B	ADM	372	0,00	332-23-1°	CDD 332-23-1°	
Sapeur	C		361	0,00	332-23-1°	CDD 332-23-1°	
adjoint administratif	C	ADM	361	0,00	332-23-1°	CDD 332-23-1°	
adjoint administratif	C	ADM	365	0,00	332-23-1°	CDD 332-23-1°	
adjoint administratif	C	ADM	361	0,00	332-8-2°	CDD 332-8-2°	
technicien	C	TECH	415	0,00	332-23-1°	CDD 332-23-1°	
technicien	C	TECH	389	0,00	332-23-1°	CDD 332-23-1°	
TOTAL GENERAL				0,00			

- (1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel
ANIM : Animation.
POL : Police.
POMP : Sapeurs-pompiers.
X : Emplois non cités.
- (3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
332-8-6° : Emplois des communes (< 2 000 hab.) et des groupements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
327-5 : Contrat territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
332-11 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial concerné remplissant avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
343-1, 343-3 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L.326 et L.352).
343-1, 343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
333-1, 333-10 : Collaborateurs de cabinet.
333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
A : Autres.
- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES			IV
ANNEXES PATRIMONIALES			
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER			B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).	
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.	

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Détenition d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
29/01/2024 -	Ministère de l'intérieur		U5	282 000,00
29/01/2024 -	INSARAG		U6	4 000,00
29/01/2024 -	Amicale du centre de formation de Gurcy-le-Châtel		P1	2 300,00
29/01/2024 -	Amicale de l'état-major		P1	12 406,00
29/01/2024 -	Union départementale des sapeurs-pompiers		P1	100 000,00
29/01/2024 -	Comité des uvres sociales		P1	886 842,00
29/01/2024 -	Association Sportive des Sapeurs-Pompiers de Seine et Mame		P1	23 400,00
29/01/2024 -	uvre des pupilles		P1	4 839,00
29/01/2024 -	2ème rencontre nationale des sapeurs-pompiers animaliers		P1	7 700,00
29/01/2024 -	Service Action Sociale du SDIS 77		U6	3 000,00
29/01/2024 -	Agence Nationale de la Sécurité Civile		U4	394 957,00
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affranchissement, régie intéressée...).

(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles	Vote	Total (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	0,00	4 802 335,65	4 802 335,65	4 802 335,65
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00	-3 339 693,15	-3 339 693,15	-3 339 693,15
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00	0,00	1 462 642,50

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles	Vote	Total (2)
Affectation au 1068 (C)	0,00	0,00	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00	0,00	1 462 642,50
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	0,00	0,00	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles	Vote	Total (2)
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	6 341 621,00	100 000,00	100 000,00	6 441 621,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	17 405 000,00	0,00	0,00	17 405 000,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	11 063 379,00	-100 000,00	-100 000,00	10 963 379,00

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique, lors de cette séance ou lors d'une séance précédente.

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Seuls les crédits de l'exercice sont pris en compte donc hors RAR. Le détail est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		I 6 341 621,00	100 000,00	II 100 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		2 750 000,00	100 000,00	100 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	2 750 000,00	100 000,00	100 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		3 591 621,00	0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves			
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves			
10222	FCTVA	10 000,00	0,00	0,00
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	3 581 621,00	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		V 17 405 000,00	0,00	VI 0,00
Ressources propres externes de l'année (a)		3 205 000,00	0,00	0,00
10222	FCTVA	3 200 000,00	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
2744	Prêts d'honneur	5 000,00	0,00	0,00
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		14 200 000,00	0,00	0,00
15...	Provisions pour risques et charges			
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
28...	Amortissement des immobilisations			
28031	Frais d'études	40 000,00	0,00	0,00
28033	Frais d'insertion	8 000,00	0,00	0,00
2804113	Subv. Etat : Projet infrastructure	278 721,00	0,00	0,00
28041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	5 624,00	0,00	0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	600 000,00	0,00	0,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	1 000,00	0,00	0,00
28128	Autres aménagements de terrains	1 000,00	0,00	0,00
281311	Bâtiments administratifs	2 700 000,00	0,00	0,00
281315	Centres d'incendie et de secours	5 800 000,00	0,00	0,00
281318	Autres bâtiments publics	600 000,00	0,00	0,00
281535	Réseaux de transmission	1 000,00	0,00	0,00
281536	Réseaux d'alerte	450 000,00	0,00	0,00
281538	Autres réseaux	6 000,00	0,00	0,00
281561	Matériel roulant	0,00	0,00	0,00
281568	Autre matériel, outillage incendie	1 350 000,00	0,00	0,00
281578	Autre matériel technique	360 000,00	0,00	0,00
28158	Autres inst., matériel, outill. techniques	330 000,00	0,00	0,00
2817315	Centres d'incendie et de secours	7 000,00	0,00	0,00
281828	Autres matériels de transport	300 000,00	0,00	0,00
281838	Autre matériel informatique	650 000,00	0,00	0,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	470 000,00	0,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	41 655,00	0,00	0,00
29...	Dépréciations des immobilisations			
31...	Matières premières (et fournitures) (5)			
33...	En-cours de production de biens (5)			

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
35...	<i>Stocks de produits (5)</i>			
39...	<i>Dépréciation des stocks et en-cours</i>			
481...	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>			
49...	<i>Dépréciation des comptes de tiers</i>			
59...	<i>Dépréciation des comptes financiers</i>			
024	Produits des cessions d'immobilisations	200 000,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1),

A , le

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.